



# CAHIER DES CHARGES GENERAL

## GRAND REGIONAL EQUIFUN'S TOUR 2026

*Evénements labélisés par le CREIF*

**NOUVEAUTE 2026 : le circuit GREST évolue pour cette nouvelle saison. Deux circuits, Est et Ouest, seront imaginés. Ils proposeront chacun une demi-finale qui qualifieront les cavaliers pour la Finale au Salon du Cheval.**

La saison de concours est composée de nombreux événements dont le Comité Régional d'Équitation d'Ile de France harmonise la programmation.

Le CREIF a la volonté de valoriser les Championnats Régionaux et les Circuits Grands Régionaux auprès des participants et du grand public, par la qualité de leur organisation et leur médiatisation, afin de développer l'image et la pratique de l'équitation régionale.

Les Championnats Régionaux et les circuits Grands Régionaux font l'objet d'un appel à candidature en vue de leurs attributions.

La procédure d'appel à candidature est composée du présent cahier des charges, éventuellement d'un cahier des charges spécifiques par discipline, et d'un Acte de candidature.

**Les candidatures sont à envoyer avant le 30 septembre 2025** pour le circuit sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026.

L'organisateur s'engage à respecter les règlements (général et organisateur) de la FFE.

### **I – ENGAGEMENTS DU CREIF**

Le CREIF s'engage à :

- Accompagner la communication afin que chaque Etape soit un événement,
- Déléguer un officiel représentant le CREIF
- Transmettre par mail dans un délai de 8 jours ouvrés après acceptation de la candidature le logo du CREIF pour un usage exclusif à la communication de l'évènement (Article II).

### **II- ENGAGEMENTS DE L'ORGANISATEUR**

L'organisateur s'engage à :

- Respecter les obligations des cahiers des charges (général et spécifiques),
- Offrir un terrain adapté, des Officiels de compétition inscrits sur la liste FFE et une équipe technique suffisante et formée,
- Garantir la présence du CREIF :
  - o Visuels CREIF visibles du public et des médias
  - o Présence du logo du CREIF sur tous les documents officiels et affiches.

- Supports de communication (site Internet, affiche...),
- Rappel régulier par le speaker du soutien du CREIF à l'organisation de l'évènement (selon texte fourni par le CREIF, et dont la fourniture de récompenses) ...
- Envoyer le compte rendu de l'étape à la commission Equifun avec une photo de chaque podium et 3 photos d'ambiance (photo de qualité en haute définition libre de droit en indiquant le crédit à faire figurer) et également au service communication du CREIF ([creif@cheval-iledefrance.com](mailto:creif@cheval-iledefrance.com)) au plus tard 2 jours après l'évènement,
- Accueillir un représentant du CREIF dans les meilleures conditions, l'accompagner avec les autres officiels de l'organisateur (Maire, Conseiller départemental etc...) aux remises des prix.
- **Faire apparaître sur le BO la feuille « note aux coaches » et l'affiche officielle du GREST indiquant les dates de la saison.**
- Remettre la feuille de route aux coaches avant le départ afin qu'ils la remplissent (en cas de doublon, choix du couple courant pour le GREST et les cavaliers à exclure) et la signent.

### **III - REMISE DES PRIX**

L'organisateur sera particulièrement attentif à préparer des remises des prix d'une grande qualité pour une mise en valeur maximum des couples lauréats.

Sont à la charge de l'organisateur les coupes, plaques, flots et lots.

Les médailles seront données par le CREIF via la commission Equifun qui les gère.

L'organisateur devra obligatoirement prévoir la remise des prix des épreuves et des cadeaux pour au minimum les 8 premiers classés (selon règlement FFE).

**Pour la finale**, les coupes, plaques, flots, lots et tapis sont fournis par le CREIF

Epreuve individuelle :

- 1 trophée
- Plaques pour le 1<sup>er</sup> quart (maximum 8 réglementaire)
- 1 jeu de médailles

Prévoir deux remises des prix si nécessaires.

### **IV- ASPECT FINANCIER**

La totalité des frais d'organisation est à la charge de l'organisateur qui doit être affilié à la FFE. En aucun cas le CREIF ne peut prétendre au versement de tout ou partie des recettes du concours, tout comme l'organisateur ne peut prétendre à aucun versement numéraire de la part du CREIF.

### **V- PARTENARIAT**

Un parrainage exclusif pour les lots a été mis en place avec PADD Sponsor officiel du GREST. L'organisateur s'engage à accepter cette disposition sans réserve (cf règlement organisateur).

## **VI- ORGANISATION**

Le CREIF se réserve le droit d'organiser chaque saison une réunion avec tous les organisateurs des différents championnats et circuits. La présence à cette réunion est **obligatoire** pour les organisateurs retenus.

## **VII – ENVIRONNEMENT**

Les Championnats et Circuits Régionaux d'Ile de France sont aussi l'occasion de se retrouver et de faire la fête dans le cadre d'une installation particulière pour les distinguer des autres concours habituellement organisés. L'organisateur s'engage à une animation de qualité, un environnement soigné et sécurisé, une décoration de piste, une restauration de qualité, mais accessible à tous les budgets. Cela implique aussi une bonne organisation générale avec des horaires acceptables.

## **VIII – CHARTE POUR LE BIEN ETRE EQUIN**

Dans un esprit de connaissance et de respect de l'animal, l'organisateur s'engage à respecter la [Charte pour le bien être équin](#) signée par la FFE.

## **IX - CHARTE DU SPORT**

Dans un esprit d'éthique sportive, l'organisateur s'engage à respecter la [Charte du Sport Responsable](#) signée par la FFE.

## **X – NON-RESPECT DES OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR**

En cas de non-respect du cahier des charges (général et/ou spécifique) et/ou ou du/des règlement(s) FFE en vigueur, le CREIF se réserve le droit d'annuler la compétition, de la transférer à un organisateur répondant aux critères, et de ne plus accepter aucune candidature de l'organisateur sur une période à sa discrétion.

## **X - RAPPEL DE L'AIDE DISPONIBLE DU CREIF**

Il est rappelé que le CREIF met à la disposition des organisateurs divers matériel spécifique (détail sur le site du CREIF <https://cre-iledefrance.com/info-event/les-aides-du-creif> ).

Je soussigné, ....., Président du concours, ayant pris connaissance du présent cahier des charges, m'engage à en respecter sans réserve l'ensemble des articles.

Fait à ....., le .....

Signature :

Cachet du Club organisateur :

# L'EQUIFUN'S TOUR 2026

## Charte de qualité aux organisateurs Ile-De-France

La Commission Equifun a décidé, afin de valoriser la discipline, de créer un évènement spécifique découpé en deux circuits EST et OUEST d'environ 5 compétitions sur l'année avec une demi-finale.

Les meilleurs cavaliers de chaque territoire (Est / Ouest) à l'issue de ces demi-finales seront sélectionnés pour participer à la finale au Salon du Cheval 2026.

Le règlement fédéral Equifun 2026 en cours s'applique à ce circuit.

### 1 / CALENDRIER DU CIRCUIT 2026 **RAPPEL CR Club et Poney le 22 mars 2026 aux Ecuries de Condé**

Ci-dessous les dates étapes proposées pour le circuit 2026 par la commission :

- Dimanche 18 ou 25 Janvier
- Dimanche 8 ou 15 Février
- Dimanche 8 Mars (2 étapes Est et Ouest si possible)
- Dimanche 12 Avril (2 étapes Est et Ouest si possible)
- Dimanche 24 Mai
- Dimanche 7 Juin
- Dimanche 27 Septembre
- Dimanche 4 Octobre

*Pour les ½ finale (1 date par circuit)*

- Dimanche 15 Novembre
- Dimanche 22 Novembre

**NOMMER les concours étapes sur le BO : GREST - + nom du centre équestre ou du concours**

**ex : GREST - PC de Genève**

**BO (cf règlement FFE) : 10 épreuves individuelles**

**A Pouss - A Moust - Benjamin - B Benjamin - Minime - Cadet - Junior - Pon. Elite - Club - Club Elite**

**Ordre des épreuves selon choix de l'organisateur MAIS obligation de mettre les A poussin avant A moustique**

Cf nouveau règlement 2026

Demander à la FFE à la clôture un dédoublement d'épreuve si une ou plusieurs catégories > 50 cavaliers.

**Toujours ajouter aux infos du BO la « Note aux coaches » et « Note aux participants »**

### 2 / COMPUTER LIST

**Pour saisir la computer list, le club organisateur DOIT retourner dans les 2 jours après le concours .**

*- le listing résultats signé et rempli*

*- les feuilles de route de chaque club participant ajournées et signées remplies*

**à par Anne Laure BERTRAND à l'EST [contact@lesecuriesdeconde.com](mailto:contact@lesecuriesdeconde.com) ou Karine à l'OUEST [dep.poney@gmail.com](mailto:dep.poney@gmail.com), (selon attribution des concours, ceci sera renseigné après le 1<sup>er</sup> Octobre).**

Sur la feuille de route, lorsqu'un cavalier a plusieurs tours le même jour, noter « GREST » en face de l'engagement qui sera comptabilisé pour les participations (et/ou points) au GREST 2026.

Idem pour les cavaliers « hors GREST » = cavaliers sortant en compétition en indice 2 et + dans une autre discipline (cf « note aux coaches »).

### Attribution des points computer list

|                  |           |                  |          |
|------------------|-----------|------------------|----------|
| 1 <sup>er</sup>  | 10 points | 5 <sup>ème</sup> | 5 points |
| 2 <sup>ème</sup> | 8 points  | 6 <sup>ème</sup> | 4 points |
| 3 <sup>ème</sup> | 7 points  | 7 <sup>ème</sup> | 3 points |
| 4 <sup>ème</sup> | 6 points  | 8 <sup>ème</sup> | 2 point  |

Tous les autres cavaliers déclarés au GREST -non classés dans les 8 premiers- prennent 1 point SAUF les cavaliers éliminés (néanmoins leur participation est comptabilisée).

### 3 / PARTICIPATION AUX ETAPES / DEMI-FINALES / FINALE

Si un cavalier est engagé plusieurs fois dans une épreuve et/ou catégorie ;

- Le coach (**seul responsable**) DOIT déclarer au jury avant le début des épreuves le couple qui participe au résultat de l'étape du jour
  - o Un couple par épreuve
  - o Une seule catégorie (benjamin, cadet...)
- NB : En cas de changement de catégorie en cours d'année, seuls les points de participation seront conservés.

Toutefois un cavalier peut avoir plusieurs participations sur la même étape.

**Sur la computer list pour les demi-finales, seront comptabilisées les 3 meilleures étapes.**

**Conditions sélection pour la finale, dans la limite des places disponibles :**

- Participer à **au moins 3 étapes du circuit**
  - Participer obligatoire à une demi-finale (possibilité de courir les 2 mais une seule sera comptabilisée selon choix du club)
  - Participer à la Finale
- Finale : Un cavalier ne peut avoir qu'une seule participation à la Finale - Equidé 3 tours maxi

### 4 / LES ORGANISATEURS

Les clubs organisateurs de ce circuit devront se soumettre à l'approbation et l'application des éléments ci-dessous afin que ces étapes restent toutes homogènes dans leur mise en place et déroulement :

- **Reconnaissance coach**
  - o Doit se faire obligatoirement en présence du chef de piste ET du juge ET personnel de piste
- **Personnel officiel**
  - o 1 juge et 1 chef de piste (conseillé d'avoir suivi une formation pour les 2)
  - o 1 speaker
  - o 2 à 3 assistants de piste (pour valider les pénalités)
  - o 1 responsable de paddock (conseillé d'avoir suivi formation) + avoir **obligatoirement** un règlement papier sur eux (à récupérer avec les flammes, flots, médailles, plaques et flyer CREIF)
  - o 1 chronométreur avec système de **chronométrage électronique OBLIGATOIRE**.

La commission Equifun propose un partenariat avec « Equichrono » 06 62 46 74 04 qui est en place sur le circuit depuis 1 an.

- La prestation prise en charge, en partie, par le CREIF (conditions à venir) comprend : cellules, logiciel, licence, ordi, afficheur pour juges, sono + table mixage pour sono, micros, talkies, impression des résultats sur place et écran LED sur piste 2 m sur 1m

*Reste à la charge de l'organisateur*

*- L'indemnité kilométrique*

*- Frais par couple = 0.75 cts par dossard*

Si l'organisateur veut faire appel à un autre chronométreur officiel (cf liste FFE), remboursement des frais SUR FACTURE dans les mêmes conditions tarifaires (enveloppe et conditions à venir).

- **Sur le terrain**

- 1 buvette complète avec un minima de restauration
- Sono et musique
- 1 parcours habillé sur le thème défini par la commission
- Paddock : 8 plots, 1 obstacle simple, 1 élément libre selon les besoins du parcours ; le tout amovible
- 1 petit sachet de bonbon remis à chaque cavalier en sortie de piste
- 1 carotte par poney en sortie de piste
- 1 podium
- Aménagement de l'aire extérieure au terrain et autour du podium avec les visuels du CREIF (Oriflammes – à se passer entre chaque organisateur) et la banderole PADD sponsor officiel du GREST
  - Stockage du matériel à l'Est aux Ec. de condé, à l'Ouest au PC du Vieil Orme
- Pensez à bien sécuriser les terrains en particulier pour les shetlands

- **Remise des prix - 1<sup>er</sup> tiers de chaque épreuve par classement dans la limite réglementaire avec**

- **2 remises des prix à chaque étape**
  - Un classement du concours (plaques, flots, coupes, lots...) à la charge de l'organisateur
  - Un classement du GREST (médailles, plaques, flots à la charge du CREIF) et lots (à la charge de l'organisateur selon condition partenariat PADD)
- Festive (sono + musique)

- **Le petit plus sympa**

- Demander et noter au BO une tenue correcte et homogène, pas de déguisement...
- Offrir aux coaches 15 mn avant la reco coach un petit déjeuner KF/chocolat et croissant afin que tout le monde se retrouve pour chaque étape du circuit
- Offrir un flot à chaque participant des A poussin et moustique à la remise des prix

## **5 / DESIGNATION D'UN PARTENAIRE OBLIGATOIRE POUR CIRCUIT 2026**

- PADD pour le circuit 2026
  - Montant de l'organisateur par étape 200 € minimum + participation financière offerte par PADD (1/3 du
  - Lieu : PADD Pontault-Combault (en cas d'impossibilité de vous y rendre, envoi du colis de lots – les contacter) voir ouverture sur d'autres PADD non franchisés (en attente)

## **6 / SAISIES : TARIF et LIMITATION**

- Tarif unique : 23 €
- Limitation : 150 par jour (ce qui laisse une marge d'ouverture de places si besoin)

## **7 / COMMUNICATION**

- Création pour chaque organisateur d'étape d'une affiche avec les logos du CREIF, de PADD ainsi que son thème.
- Sur le terrain:

- Banderole PADD
- Oriflammes GREST
- chaque territoire a ses propres flammes stockées chez Déborah SMAGA en PC Vieil Orme et Nathalie DE STEFANO aux Ec de Condé

Chaque organisateur doit aller récupérer le matériel et le retourner au même endroit ou échange avec l'organisateur de l'étape suivante => Mise en place d'une fiche du suivi du matériel

- Le lendemain de la compétition retourner quelques photos représentatives de l'événement à Guillaume DIETERICH [evenementscreif@cheval-iledefrance.com](mailto:evenementscreif@cheval-iledefrance.com) afin que nous fassions une publication sur les réseaux sociaux et au CREIF.

Le 9 Septembre 2025

